

CQP Applicateur de revêtements routiers

RNCP15075 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Sans niveau – le positionnement dans le cadre de national des certifications professionnelles est non déterminé
Code(s) NSF	231s
Formacode(s)	22022
Code(s) ROME	F1702
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3005T2 — Ouvriers des entreprises de travaux publics
Date d'échéance	07/08/2023

Certificateur(s)

ROUTES DE FRANCE · SIRET : 78435894700033

Commissions paritaires nationales de l'emploi conjointes du bâtiment et des travaux publics (CPNE conjointes du BTP) - Union des syndicats de l'industrie routière française (USIRF)

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'applicateur de revêtements routiers réalise tout ou partie des ouvrages liés à la construction ou à la réfection de routes, chaussées (enrobés, enduits superficiels...) et de leurs dépendances (trottoirs, espaces piétonnés ...). Il exerce son métier au sein d'une équipe, à partir des directives de sa hiérarchie, dans le respect de la sécurité, de l'environnement et des règles de l'art.

En raison de la diversité des techniques routières que recouvre l'emploi d'« Applicateur de revêtements routiers », deux options ont été créées au sein de ce CQP :

- une option « Enrobés »,
- une option « Enduits superficiels ».

Certaines compétences sont communes aux deux options :

- préparation des supports de chaussée, trottoirs, espaces piétonniers,
- mise en œuvre manuelle de matériaux de fondation pour ces ouvrages,
- accompagnement et suivi des engins de mise en œuvre,

D'autres compétences sont spécifiques à chaque option :

- mise en œuvre manuelle d'enrobés,
- mise en œuvre d'enduits superficiels.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

Capacités techniques : L'applicateur de revêtements routiers doit être capable de réaliser des supports de chaussées et des revêtements routiers, à savoir :

- vérifier et préparer les supports pour les revêtements,
- et selon l'option choisie
- mettre en œuvre les enrobés,
 - ou réaliser les enduits superficiels.

Capacités d'organisation :

- préparer et installer le chantier,
- participer au traçage du projet,
- participer au repli du chantier.

Les aspects sécurité, qualité, environnement et communication, inhérents aux deux domaines de compétences visés ci-dessus, seront vérifiés notamment sur les points suivants :

Appliquer les règles de sécurité

Contribuer et veiller au maintien de la qualité de son travail

Respecter les contraintes environnementales propres au chantier

Travailler en équipe

Assurer une communication efficace avec les interlocuteurs externes et internes de l'entreprise

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

La construction des routes est une activité majeure au sein des Travaux Publics, puisqu'elle représente 35 % de l'activité de cette branche. Le chiffre d'affaires France de la Profession est évalué à 12 milliards d'Euros en 2015 ; elle emploie environ 86.300 personnes dont 66 % de compagnons.

On compte en France 1 420 entreprises dont l'activité principale est la construction de routes, 84 % d'entre elles employant moins de 50 salariés. A côté d'un grand nombre de petites et moyennes entreprises, cette activité se caractérise par la présence de grands groupes de dimension nationale, dont le nombre s'est progressivement réduit à trois du fait de concentrations, et dont le chiffre d'affaires cumulé représente 80 % du total.

L'activité de construction et de maintenance des réseaux routiers se réalisant à l'échelle de collectivités locales ou territoriales, ces groupes sont structurés en réseaux d'unités opérationnelles décentralisées de la taille de PME, jouissant d'une grande autonomie d'action sur leur aire d'implantation et se comportant sur le terrain comme autant de petites entreprises très réactives.

Le territoire français est couvert de façon homogène, et chaque département abrite plusieurs entreprises de la spécialité

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Type emplois accessibles :

Ouvrier professionnel Applicateur de revêtements routiers

La dénomination du métier peut varier selon les entreprises en fonction de leur localisation régionale et de leur organisation. Toutefois le terme le plus usité par les professionnels pour décrire ce métier est celui de « ouvrier routier » et « régleur finisseur »

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Pas de réglementation d'activité imposée. Néanmoins, la détention du CACES R.372 catégorie 1 est fortement recommandée.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 014 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (17 % des actifs en emploi)

Familles professionnelles (FAP)	B0X30 — Ouvriers peu qualifiés de l'extraction et des travaux publics · tension 3/5 (Modérée) B0X31 — Ouvriers qualifiés de l'extraction et des travaux publics · tension 5/5 (Très élevée) B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	21 860
Jugés difficiles à recruter	50 %
Emplois saisonniers	14 %
Familles professionnelles (FAP)	B0X30 — Ouvriers peu qualifiés de l'extraction et des travaux publics B0X31 — Ouvriers qualifiés de l'extraction et des travaux publics B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, VAE

Le jury est paritaire et composé de 4 membres issus de l'industrie routière : 2 représentants d'employeurs et 2 représentants de salariés.

Les membres du jury sont tous des professionnels exerçant ou ayant exercé le métier concerné et des personnes encadrant des salariés exerçant le métier visé par le CQP.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 07/08/2023

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

usirf@usirf.com

<http://www.usirf.com/les-actions-de-la-profession/socialformation/cqp/>

www.metiers-btp.fr

USIRF

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/15075/>